

N° 1095

du 26
JANVIER
2018



P7 Développement à la base/ en 2017

**6 270 emplois
durables créés,
277 infrastructures
construites**

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Dans le portefeuille du ministère des Mines et de l'énergie

De grosses activités minières au Togo en 2018

** L'ilménite de Bagbé exploité à compter de ce janvier après les levés magnétiques et la délimitation des zones d'intensité*

P6 Extension du réseau électrique de Lomé, pistes
rurale et zones coton et café-cacao
**L'AFD, l'Union européenne et
l'Allemagne mettent 40 milliards au Togo**

P5 Le concept "Graines du Togo 2018" prend corps
**Claude Le Roy à la recherche
de vrais talents togolais**



Marc Dédèriviè Ably-Bidamon,
Ministre des Mines et de l'Energie

P4 A compter de l'attribution des travaux le 22 mars 2018
**Le tronçon Togokomé-Aného,
sur 20 km, mis en 2x2 voies**

P3 Mise en œuvre de l'aide au développement au Togo
**La France préoccupée
par l'impact de 24 projets
FASCS et PISCCA**

Bonne & Heureuse Année 2018

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Du méthane s'échappe au fond des océans : y a-t-il danger ?

Les hydrates de méthane, ou clathrates, mélanges de glace et de méthane emprisonné, sont de formidables réserves d'énergie tapies en bordure des océans, notamment en Arctique. Comme le méthane est un puissant gaz à effet de serre, ses réserves pourraient être une bombe climatique à retardement. Des micro-organismes pourraient être néanmoins de bons alliés face à ce risque, comme le suppose une étude menée en Alaska.

Les mesures envisageables contre le réchauffement climatique ne sont toujours pas suffisantes et le temps presse. Quoi qu'il arrive, il faudra payer les conséquences de l'évolution déjà amorcée et les perspectives, sans être tragiques, ne sont déjà pas réjouissantes. Cela pourrait malheureusement s'aggraver si l'humanité en venait à déstabiliser les réserves d'hydrates de méthane naturelles qui cachent sous l'eau et dans le pergélisol des régions arctiques.

Depuis des décennies, les géologues et les océanographes connaissent en effet l'existence en bordure des continents de gigantesques zones où s'accumulent ces hydrates de méthane, ou clathrates. Il s'agit de glace contenant des quantités non négligeables de méthane. Or il s'agit d'un puissant gaz à effet de serre : un seul kilogramme de CH₄ équivaut à 25 kilogrammes de CO₂ dans l'atmosphère. Malheureusement, si le méthane piégé dans les clathrates est stable dans des conditions de température et de pression données, il suffit que les océans se réchauffent un peu pour qu'il se libère. On comprend aisément, vu le pouvoir d'amplification de l'effet de serre du méthane, que le processus pourrait s'emballer avec libération de plus en plus massive de ce gaz, au fur et à mesure que la température de la planète augmenterait. Les prédictions les plus pessimistes du Giec pourraient donc devenir réalité et même être dépassées ou, pire, survenir beaucoup plus tôt.

Un mécanisme régulateur des émissions de méthane océanique ?

L'inquiétude est d'autant plus légitime que, depuis quelque temps déjà, des suintements de méthane ont été détectés en Arctique et ailleurs. Toutefois, plusieurs incertitudes sont à prendre en compte à ce sujet. Ces suintements pourraient se produire naturellement depuis longtemps, auquel cas ils n'indiqueraient pas l'imminence d'un problème grave. Surtout, il est possible qu'une bonne partie de ce méthane se dissolve dans l'eau de mer et ne rentre donc pas massivement dans l'atmosphère. Il n'en reste pas moins qu'une évaluation et une surveillance du phénomène est nécessaire pour mieux en comprendre les implications sur le climat de notre planète à court terme.

C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire les travaux d'une équipe de chercheurs états-uniens qui viennent d'être publiés dans la revue *Science Advances*. Ils ont effectué une campagne de recherche sur le talus continental au nord de l'Alaska, sur le flanc nord de la chaîne Brooks. Là se trouvent des réserves de clathrates semblant particulièrement susceptibles d'être déstabilisées car la région connaît un réchauffement parmi les plus importants.

Il y a des sources de méthanes naturelles et actuelles dans les océans

Homéopathie

L'homéopathie est une thérapie consistant à donner au malade, à des doses très faibles, une substance qui provoque, chez une personne en bonne santé, des symptômes comparables à ceux du patient. Elle préconise donc la "loi des similitudes", énoncée par Hippocrate : "L'application des semblables fait passer de la maladie à la santé". L'homéopathie s'oppose à l'allopathie ; elle a été inventée par Samuel Hahnemann (1755-1843). L'efficacité de l'homéopathie est un sujet contesté ; certains pensent qu'elle agit comme un placebo.

Les remèdes homéopathiques sont d'origines diverses ; ce ne sont pas forcément des plantes, même si elles sont nombreuses à servir aux préparations homéopathiques (Aconitum, Allium, Amica...). Certains remèdes sont minéraux (Alumina, Ammonium carbonicum, Ammonium muriaticum...), d'autres d'origine animale (Ambra grisea, Apis mellifica, Blatta orientalis...).

Une spécialité médicale pratiquée par des médecins généralistes

Les médicaments homéopathiques sont administrés sous forme de granules ou de gouttes, à extrêmement faibles concentrations, à des dilutions infinitésimales. En France, il y a environ 5.000 médecins homéopathes qui prescrivent de l'homéopathie à leurs patients ; ces consultations de médecins généralistes peuvent donc permettre un remboursement par la sécurité sociale. L'homéopathie vétérinaire existe aussi pour les animaux.

Il existe plusieurs courants dans l'homéopathie. Certains pensent qu'une prescription en homéopathie ne doit compter qu'un remède : ce sont les unicistes. D'autres utilisent plusieurs médicaments, en général de deux à cinq : ce sont les pluralistes. D'autres enfin préconisent des mélanges de nombreux médicaments : les complexistes.

Exposition/Goethe Institut

Exposition des œuvres de Maëlle Ayanou et Pierre Segoh

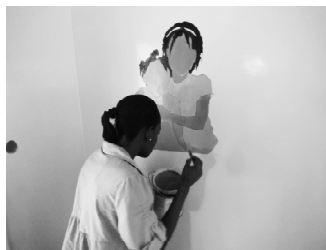
La Galerie nomade d'art contemporain NEO, dirigée par l'artiste Eric Wonanu, organise du 25 janvier au 08 février, à l'Institut Goethe, l'exposition des œuvres d'arts plastiques de deux artistes, Maëlle AYANOU et Pierre SEGOH.

"Chaque rencontre est l'occasion de découvrir un nouveau monde."

Le monde de l'autre, avec ses codes, ses références, ses influences, son parcours, ses équilibres, ses contrastes, ses couleurs, ses ombres, ses éclairages, ses fissures, ses promesses, ses défis... Un monde qui s'offre à nous, s'impose à nous, nous séduit, nous repousse, nous détourne, nous enrichit. Cette exposition de peinture dénommée "Rencontres", présente deux artistes, Maëlle AYANOU et Pierre SEGOH, aux univers très différents. Les mettre en contact, c'est provoquer une rencontre étonnante, peut-être déroutante, mais sûrement intéressante. D'une telle confrontation naît forcément la complicité, qui est ici le véritable challenge de l'exposition. Le défi est de créer un pont de dialogue, entre deux styles artistiques, l'un marqué par une fabuleuse liberté et l'autre forgé par une singulière dextérité.

Maëlle AYANOU

Maëlle AYANOU travaille avec beaucoup d'exigence. Le style est précis. Le dessin pointilleux. Son intention artistique dévoile la volonté de mettre en communion le dessin, la peinture, le graphisme, la décoration, la lithographie, la sérigraphie, l'illustration et d'en faire une seule et même matière. L'artiste présente dans cette exposition une série de portraits peints sur des panneaux de bois. Un univers influencé par le manga japonais, marqué par des tons directs où, le noir et le blanc, avec intensité et sans détour, nous amènent



à l'essentiel.

Maëlle AYANOU a étudié à l'école des Beaux-arts de Saint-Etienne et à l'école de Décoration murale de Toulouse, en France. Elle est née le 11 octobre 1984 à Lomé, au Togo, où elle vit actuellement.

Pierre SEGOH

Pierre SEGOH est le plus connu des deux. Son univers est libre, expressionniste, spontané, et exprime quelque chose qui rappelle, de loin, un certain Jean-Michel BASQUIAT,



le célèbre artiste américain d'origine haïtienne. "Après mes études secondaires et supérieures à Lomé, je me suis consacré à ma passion pour l'expression picturale. J'ai commencé par le dessin, en me mettant à dessiner comme l'on commence l'apprentissage d'un phénomène naturel sans se poser trop de questions." Il présente dans cette exposition des peintures sur toile qu'il décrit comme une autopsie de ses propres émotions face aux diverses facettes de la nature humaine.

Pierre SEGOH est né le 21 décembre 1980 à Lomé, au Togo, où il vit actuellement.

Colloque /IFT de Lomé

La révolution numérique et le droit : mythes et réalités

Le ministre des Postes et de l'Économie Numérique, Cina LAWSON, prendra part cette après-midi à 14 heures à une conférence-débat sur l'explosion des NTIC dont le thème est : La révolution numérique et le droit : mythes et réalités

"Big data", "bitcoin", "blockchain", "civic tech", "hackaton", "IA", "open source", "uberisation". Hier inconnus, ces termes sont devenus usuels. Start-uppeurs, régulateurs, incubateurs, usagers et citoyens : nombreux sont ceux qui participent à l'émergence de ce nouvel écosystème. Les enjeux sont immenses. Si la révolution numérique crée de nombreuses opportunités, elle

est aussi source de difficultés notamment juridiques pour les pouvoirs publics. Conçues dans un monde plus lent et moins immatériel, les règles de droit en vigueur peuvent en effet sembler inadaptées. Et pourtant, le droit est-il réellement dépassé face à ce "nouveau monde" ? Internet est-il devenu une zone de "non-droit" ? L'intelligence artificielle échappe-t-elle à tout emprise juridique ? C'est pour esquisser de premières réponses à ces questions que l'Institut Français organise, en présence de juristes spécialisés (professeurs, avocats, praticiens), un colloque consacré à la révolution numérique et au droit.

Etranger

Hong-Kong : l'éditeur Gui Minhai à nouveau porté disparu

Emprisonné par les autorités chinoises en 2015 et libéré en octobre dernier, le copropriétaire de la maison d'édition Mighty Current aurait été enlevé samedi 20 janvier par un groupe de dix hommes.

Suspecté d'avoir partagé des informations secrètes avec des diplomates suédois, Gui Minhai, éditeur de nationalité suédoise et copropriétaire de la maison d'édition Mighty Current basée à Hong Kong, est porté disparu depuis samedi 20 janvier. "Dix hommes en civil sont montés à bord du train [dans lequel il voyageait avec deux diplomates suédois], l'ont agrippé et l'on fait descendre de force, raconte sa fille Angela Gui au micro de Radio Suède. Je pense qu'il a de nouveau été kidnappé et qu'il est détenu dans un lieu tenu secret".

En octobre 2015, Gui Minhai et quatre de ses collègues avaient déjà disparu, enlevés par les autorités chinoises et jetés en prison. Leur maison d'édition, une filiale du groupe Sage Communication, est réputée critique à l'encontre du gouvernement chinois. Gui Minhai avait finalement été libéré sous conditions le 17 octobre dernier : l'éditeur avait l'obligation de rester sur le territoire chinois et de pointer régulièrement



au poste de police, selon les indications fournies par sa fille.

Cette seconde disparition intervient alors que l'éditeur voyageait en compagnie de deux diplomates suédois pour se rendre à l'ambassade de Suède, située à Pékin, pour un examen médical. Gui Minhai présente des symptômes de la sclérose latérale amyotrophique, une maladie neurodégénérative plus connue sous le nom de "maladie de Charcot".

Dans un communiqué, l'Union internationale des éditeurs a appelé à la remise en liberté de l'éditeur. "L'enlèvement, dans un train, de Gui Minhai est juste un autre chapitre d'une triste histoire d'intimidation à l'encontre des éditeurs de Hong Kong. Ce n'est pas un roman d'espionnage mais un abus des droits l'homme", dénonce Kristenn Einarsson, présidente de la commission "Liberté de publier" de l'UIE.

Nécrologie

Décès d'Ursula K. Le Guin, figure majeure de la science-fiction

L'auteure prolifique des romans composant le "Cyde de l'Ekumen" et de la série "Terremer" est morte à l'âge de 88 ans, à Portland (Oregon, Etats-Unis). Ses romans ont contribué à donner leurs lettres de noblesse à la science-fiction.

Née Ursula Kroeber à Berkeley en 1929, l'auteure californienne est attirée très jeune par la science-fiction qu'elle dévore puis délaisse en estimant ce genre trop masculin et stéréotypé. Titulaire d'un Master en littérature romane du Moyen-Age et de la Renaissance de l'université Columbia, elle poursuit ses études à Paris où elle rencontre son futur époux Charles Le Guin. A son retour aux Etats-Unis, elle met de côté ses études pour élever ses enfants. La famille s'installe sur la Côte Ouest, à Portland (Oregon), où son mari enseigne l'histoire à l'université.

L'œuvre de cet écrivain prolifique traduite dans plus de 40 langues compte 20 romans dont le "Cy-



de des chats volants" et la trilogie "Chronique des riviages de l'Ouest", une dizaine de recueils de poésie, une centaine de nouvelles réunies en différents volumes, ainsi que plusieurs essais, livres pour enfants et traductions. Ses romans mêlent des influences de la pensée anarchiste et taoïste, mais aussi écologiste et féministe pour donner un nouveau souffle au genre. Certains de ses ouvrages, comme "La main gauche de la nuit" vendu à plusieurs millions d'exemplaires à travers le monde, ont régulièrement été réédités depuis cinquante ans. La romancière avait cessé d'écrire depuis plusieurs années, excepté sur son blog qu'elle alimentait régulièrement.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Pour intégrer les données sur toutes les licences détenues

Un cadastre minier mis en place dans près de 8 mois

Late Pater

Le rapport annuel d'avancement est une exigence de la norme ITIE, sous peine des mesures suppressives. Depuis 2013 où le principe relatif à la publication du rapport annuel d'avancement a été institué, le Togo est à son quatrième rapport annuel d'activités avec celui de l'année 2016. Année de préparation de la validation du processus ITIE au Togo—dont le démarrage était prévu pour le 1^{er} avril 2017—, 2016 a été une année de référence pour jauger la performance du processus au Togo, selon le Secrétariat technique de l'ITIE-Togo qui assure le fonctionnement des organes, la conception et la coordination des activités tandis que le suivi de la mise en œuvre est fait par le Comité de pilotage présidé par le ministre de tutelle.

Ce rapport voit dans les forces du processus ITIE «des progrès satisfaisants» dans la mise en œuvre dudit processus, principalement en ce qui concerne le renforcement des capacités de l'Office togolais des recettes et de la Direction générale des mines et de la géologie, et l'intégration des principes de l'ITIE dans les systèmes nationaux pour un changement de comportement des responsables de l'administration publique et des citoyens. Désormais, tout opérateur économique enregistré a son propre numéro d'identification fiscale et une facture normalisée personnalisée et non falsifiable ; le mode de paiement s'est amélioré. Le Projet de développement et de gouvernance minière, en cours, répond à la satisfaction des recommandations des rapports ITIE et le processus d'adoption du code minier révisé et de ses textes d'application est en cours. Les permis d'exploitation des ressources minières octroyés aux industries extractives sont rendus publics. Des séances de vulgarisation des résultats des rapports ITIE sont brandies.

L'une des faiblesses actuelles est l'absence d'un système de cadastre minier qui peut être à l'origine de superposition des permis de recherche et des autorisations artisanales et ne permet pas de garantir la règle du «premier venu, premier servi» prévue par la réglementation en vigueur. Apparemment, ce cadastre minier est en cours d'élaboration. Un consultant est recruté à cet effet. Et dans le cadre du Projet de développement et de gouvernance minière (2016-2020), l'appel à manifestation d'intérêt vient d'être boudé ce 24 janvier 2018. Le consultant choisi, par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût, a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre une application informatique destinée à la gestion cadastrale et la mise en place du cadastre minier

au Togo. La durée de cette mission est d'environ sept mois et demi, à compter de la date de notification du contrat approuvé. Ceci sera suivi d'une période de 12 mois d'assistance technique. Dans les détails, le consultant s'attachera au développement d'une base de données spatiales des autorisations et titres miniers, pourvue des données statiques et évolutives de ces droits miniers ; au géo-référencement de cette base de données par rapport à la couverture topographique du pays à l'échelle 1/50000 ; à l'élaboration des processus de gestion intégrale des titres miniers incluant tous les actes de gestion ; à la fourniture de la documentation fonctionnelle et technique du système de gestion ; à la proposition à l'administration des mines d'un projet de texte juridique régissant l'organisation et le fonctionnement du cadastre minier informatisé assorti d'un exposé des motifs ; à la proposition d'un texte juridique (décret, arrêté ou note administrative) régissant la régularisation de la situation administrative des titres miniers attribués avant la promulgation du nouveau projet de loi minière et de son décret d'application ; à la formation des agents de la Direction générale des mines et de la géologie pour une utilisation optimale et une mise à jour régulière de la base de données géo-référencée et le transfert de compétences aux différents utilisateurs de l'application informatique se rapportant aux aspects d'administration et d'exploitation du système informatisé dans son ensemble ; et à l'assistance technique à la mise en place de l'application informatique. Le registre des licences ou le cadastre devra donc contenir des informations au sujet des licences détenues par toutes les entreprises, individus ou groupes, y compris ceux qui ne sont pas mentionnés dans le rapport ITIE (ceux dont les paiements sont inférieurs au seuil de matérialité convenu).

Il s'agit de renforcer la gestion efficace du secteur minier en se



Vue de l'usine de cimenterie de WACEM

concentrant sur les questions de gouvernance minière, de transparence, de supervision et d'efficacité. Bref, s'assurer que pour toute sortie de minerais, les taxes et impôts dus ont été liquidés. Et pour cause, plusieurs dysfonctionnements ont été déjà relevés en 2013 : absence d'une base de données des entreprises opérant dans le secteur extractif ; absence de suivi des sociétés dans lesquelles l'Etat détient une participation ; traçabilité insuffisante des paiements infranationaux ; les contrats conclus entre les entreprises extractives et l'Etat togolais ne sont pas publiés, etc. Le rapport d'avancement 2016 répète ces dysfonctionnements dans les fai-

blessees identifiées dans le processus ITIE : «depuis 2013, la norme ITIE recommande la publication des contrats entre les industries extractives et le gouvernement. Jusqu'à présent, aucun contrat n'est publié. Les dispositions pour remédier à cette situation ne sont pas encore prises. Le Togo s'était inscrit au projet pilote sur la publication des propriétaires réels des entreprises qui opèrent dans l'exploitation des ressources naturelles. Seulement quelques entreprises ont déclaré leurs propriétaires réels pour les besoins du rapport ITIE 2014. L'Etat bénéficie d'une participation gratuite de 10% dans le capital des sociétés minières : sur 10 entreprises recen-

sées, seulement 3 paient régulièrement des dividendes à l'Etat. Ceci est déjà signalé dans le premier rapport ITIE publié en 2012 et qui porte sur l'année 2010. En 2013, le Premier ministre d'alors a convoqué les agences gouvernementales concernées pour que des mesures correctives soient prises ; jusqu'à présent, le problème n'est pas corrigé». «Le système informatique du cadastre minier devra être conçu comme un système autonome mais compatible pour permettre à l'avenir d'être interconnecté par un réseau intranet et favoriser l'exploitation intégrée des données cadastrales, géologiques, minières, y compris l'information sur la gestion environnementale du secteur», recommande le rapport ITIE-Togo 2015.

Signaler que le Togo envisage aussi de mettre en place, à partir de 2018, le mécanisme de données ouvertes pour toutes les activités entre les régisseurs (Direction des mines, Commissariat des douanes et droits indirects, Commissariat des impôts, Agence nationale de gestion de l'environnement, Caisse nationale de sécurité sociale, etc.) et les industries extractives. L'étude sera réalisée sur un financement de la Banque mondiale obtenu par l'ITIE-Togo.

Mise en œuvre de l'aide au développement au Togo

La France préoccupée par l'impact de 24 projets FASCS et PISCCA

Late Pater

L'Ambassade de France au Togo a mis en place depuis 1996 le Fonds Social de Développement (FSD), instrument de développement local qui constitue l'outil d'intervention privilégié du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) dans le cadre de sa politique d'aide au développement au Togo. Et depuis 1996, 10 enveloppes de crédits déconcentrés ont été adoptées pour un total compris entre 9 et 10 millions d'euros (5,895 milliards et 6,550 milliards). En 2013, le FSD est devenu le Fonds d'Appui aux Sociétés Civiles du Sud (FASCS), puis Projets Innovants de la Société Civile et Coalitions d'Acteurs (PISCCA) en 2016. Ces outils visent à améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies ou enclavées et à les aider à satisfaire leurs besoins de base, encourager et soutenir les initiatives de la société civile togolaise et les actions innovantes ou pilotes, expliquent-on officiellement. Ils contribuent à professionnaliser l'action des structures bénéficiaires (ONG, collectivités, communautés) en faveur du développement local et créer des emplois. Ces outils rencontrent un succès

croissant au Togo ; depuis le premier appel à projet (AAP) lancé en 2012, entre 350 et 400 candidatures ont été enregistrées.

Ces outils permettent de satisfaire les demandes de partenaires de type associatif principalement (associations, ONG, groupements, ...) et administratifs (collectivités locales, établissements publics). Lors du dernier processus de sélection au programme PISCCA, l'accent a été mis sur la logique de coalitions d'acteurs, en privilégiant notamment la sélection des dossiers réunissant des partenaires d'horizons différents, affirme l'ambassade de France.

Près de vingt (20) ans d'actions au service du développement local, il est question aujourd'hui d'établir un bilan et de mesurer l'impact des projets financés sur le développement économique et social en termes d'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Une attention particulière sera accordée à la durabilité et à l'efficacité du dispositif opérationnel. Plus spécifiquement, pointe l'ambassade de France, l'évaluation devra répondre aux questions suivantes : les orientations prises dans le cadre des deux appels à projet (zones géographiques, cibles, thématiques privilégiées,

nature des structures bénéficiaires, projets sélectionnés) sont-elles en cohérence avec les priorités et besoins définis par les autorités nationales en matière de développement ? Les projets sélectionnés ont-ils créé un effet levier ? Présentent-ils un caractère innovant/pilote ? D'autres bailleurs de fonds ont-ils pris le relais des actions financées par le FASCS/PISCCA ? Les activités mises en place ont-elles vocation à durer sur le long terme ? La mise en place d'activités génératrices de revenus permet-elle d'assurer la viabilité financière des projets ? Dans quelle mesure les projets sélectionnés ont permis une réduction de la pauvreté et une amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires ? Les objectifs définis ont-ils été atteints ? Les modalités de gestion des projets par les structures bénéficiaires est-elle satisfaisante ? Le suivi et les formations dispensées par le SCAC améliorent-ils les capacités de gestion de ces structures ? Les modalités de suivi par les chargés de mission FASCS/PISCCA du service de coopération leur permettent-ils d'être suffisamment réactifs ? Comment les structures bénéficiaires évaluent-elles leur collaboration avec le ser-

vice de coopération ?

L'évaluation devra enfin formuler des recommandations en vue d'améliorer la pertinence, l'efficacité et la durabilité de cet outil de coopération de proximité et d'en accroître la visibilité. Le service de coopération et d'action culturelle lance, à cet effet, un appel à candidatures dans le cadre de l'évaluation de ces projets «FASCS» et «PISCCA». La mission devra débuter au premier trimestre de l'année 2018. Cet appel est destiné aux structures ayant une expérience en évaluation de projets de développement, précise l'ambassade. Les dossiers complets devront parvenir au SCAC sous pli fermé portant la mention «Evaluation FASCS PISCCA» avant le mercredi 31 janvier 2018.

Pour rappel, au Togo, deux projets sont en cours : le projet FSP FASCS, d'un montant global de 300.000 euros. Dans ce cadre, 15 structures ont été sélectionnées et financées. Ces projets sont dotés depuis le 30 novembre 2017. Le projet FSP PISCCA, d'un montant global de 300.000 euros. Dans ce cadre, 9 structures ont été sélectionnées et financées. Les projets sélectionnés pour cette enveloppe sont en cours de mise en œuvre et dotés le 30 novembre

2018. L'ambassade de France au Togo souhaite évaluer les 24 projets financés par ces deux enveloppes avant de lancer un nouvel appel à projet pour l'année 2019. La répartition thématique de ces 24 projets se présente comme suit : Santé, Action sociale : 2 ; Patrimoine culturel : 1 ; Energie : 1 ; Environnement : 8 ; Agriculture, agro-écologie : 10 ; Artisanat : 2.

Bien que chaque projet peut être classé selon l'objectif principal qu'il vise à atteindre, souligne l'ambassade de France, des thématiques transversales se retrouvent néanmoins dans la plupart des projets, et notamment la mise en place d'activités génératrices de revenus, ainsi que la structuration de groupements économiques et coopératives ou encore l'inclusion de groupes de personnes vulnérables parmi lesquels les femmes et les jeunes. Pour l'appel à projet PISCCA notamment, la prise en compte du Genre est une thématique transversale pour tous les projets. Les projets sont répartis sur tout le territoire togolais, à savoir : région Maritime et Golfe : 8 projets ; région des Plateaux : 5 projets ; région Centrale : 1 projet ; région de la Kara : 5 projets ; région des Savanes : 5 projets.

Dans le portefeuille du ministère des Mines et de l'énergie

De grosses activités minières au Togo en 2018

** L'ilménite de Bagbé exploitée à compter de ce janvier après les levés magnétiques et la délimitation des zones d'intensité*

Late Pater

Il s'agit de l'un des projets miniers en cours dans le portefeuille du ministère togolais des Mines et de l'énergie. Le projet d'ilménite de Bagbé, dans la préfecture de Kévé, comprend un seul permis de recherche sur une superficie de 100 km², accordé à la société Global Merchants, filiale de la société Neo Global, en février 2012. Ladite société a déjà réalisé les travaux de levés magnétiques ainsi que la délimitation des zones d'intensité très élevée (rapport d'activité de la société Global Merchants, septembre 2014). Et selon la Direction générale des mines et de la géologie, le permis d'exploitation a été accordé en juin 2017 et les travaux d'exploitation devront commencer en ce mois de janvier 2018.

La même source rappelle que, pour le **clinker**, la société Scantogo Mines a inauguré, le 7 mars 2015, une nouvelle usine à Sika Kondji (90 km de Lomé), avec une capacité de production de 1,5 million de tonnes par an. Conformément à la déclaration de la société, 1.500 Togolais bénéficieront, à terme, d'emplois directs et indirects sur le site ; une route de 11 km a été construite entre l'usine et la ville de Tabligbo et une voie ferrée est également à l'étude. La société Heidelberg Cement (société mère de Scantogo Mines), dans un rapport d'activités, n'oublie pas la nouvelle usine de broyage à ciment, construite et opérationnelle depuis 2017 à Awandjé dans la région de Kara, d'une capacité d'environ 250.000 tonnes.

Quant au projet de **manganèse** à Nayéga, il comprend cinq permis de recherche couvrant une superficie d'environ 928 km² accordés à la Société Générale des



Marc Dèdèriwè Ably-Bidamon, Ministre des Mines et de l'Energie

Mines (SGM Sarl), filiale du groupe Ferrex, depuis octobre 2011. Conformément à une déclaration publiée le 21 mai 2015 sur le site du London Stock Exchange, la société a finalisé son étude de faisabilité en définissant l'existence de réserves de minerai avec une proposition d'exportation de 250.000 tonnes de manganèse par an. D'après la Direction générale des mines et de la géologie, la signature de la convention est conditionnée par la renégociation de la convention à grande échelle, attribuée en 2008 à MM Mining, de l'exploitation de gisement de fer et de métaux connexes. Cette renégociation, menée par le ministère des Mines, en partenariat avec les équipes de la Banque africaine de développement, vise à limiter le permis attribué MM Mining à l'exploitation du fer pour pouvoir attribuer l'exploitation des autres métaux à la Société Générale des Mines.

Le pays a des minerais. D'après les données recueillies auprès de la Direction générale des mines et de la géologie et le guide pour l'investissement minier au Togo (établi en mars 1995 et

révisé en avril 2003), les principales ressources minérales prouvées sont le fer avec une réserve de 500 millions de tonnes à Bassar, le chromite et ses 50.000 tonnes dans les monts Ahito et de Farendé et le massif Kabyè, le manganèse dont les réserves sont estimées à plus de 6 millions de tonnes à Nayéga, le bauxite dans le mont Agou (1 million de tonnes), les phosphates de Bassar avec plus que 55 millions de tonnes, le calcaire dans le bassin sédimentaire côtier (plus que 110 millions de tonnes), etc. Les principales activités d'exploration minière actuellement conduites au Togo comprennent les travaux de recherche sur le nickel, le zinc, le plomb, l'or et les métaux associés : ici, le projet a accordé quatre permis de recherche, couvrant une superficie d'environ 751 km², à la société Kam Nio depuis avril 2017 dans la préfecture de l'Akébou (région des Plateaux). Et les travaux de recherche sur le diamant : ce projet comprend deux permis de recherche couvrant une superficie d'environ 372 km² accordés à la société Kalyan Ressources depuis avril 2016 dans la préfecture de Wawa.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre

246 milliards adjugés mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 23 janvier 2018, à une injection de liquidités d'un montant de 3 125,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 245,938 milliards. L'opération arrive à échéance le lundi 2 janvier 2018, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, quatre-vingt-deux (82) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso s'adjugent respectivement 810,810 milliards et 485,557 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 481,307 milliards, du Sénégal avec 468,083 milliards, du Bénin avec 452,767 milliards, du Togo avec 245,938 milliards, et du Niger avec 166,497 milliards. La Guinée-Bissau fait 14,041 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 3.356,2 milliards en octobre 2017 à 3.982,1 milliards en novembre 2017, soit une hausse de 18,6%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.125,0 milliards en novembre 2017, contre une réalisation de 3.175,0 milliards en octobre 2017. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,49% en novembre 2017 contre 3,61% le mois précédent.

A compter de l'attribution des travaux le 22 mars 2018

Le tronçon Togokomé-Aného, sur 20 km, mis en 2x2 voies

Des financements ont été accordés au Togo par la Banque africaine de développement, l'Union européenne et de la Banque ouest africaine de développement, en diverses monnaies, à l'effet du projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (phase 2) et de protection côtière. Aujourd'hui, il est prévu qu'une partie des produits de ces financements soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour les travaux de mise en 2x2 voies de la route nationale n°2 : Lomé-Aného-Sarvee condji sur le tronçon Togokomé-Aného (long de 20 kilomètres) et aménagements connexes. En principales activités, les travaux de mise en 2x2 voies du tronçon Togokomé-Aného comprennent aussi l'as-

sainissement (caniveaux et exutoires) et la construction de deux passages supérieurs de 15 mètres de portée et de sept (7) passerelles piétonnes tandis que les aménagements connexes renvoient à la construction d'un centre multifonctionnel pour jeunes, la réhabilitation du lycée d'Aného, la construction d'infrastructures marchandes à Baguida et à Agbodrafo, la viabilisation du parking gros porteur d'Aného par la construction de la clôtures et des sanitaires, la réalisation des forages profonds dans la zone du projet et la réhabilitation du Centre médico-social d'Agbodrafo.

Le délai d'exécution des travaux est de vingt-quatre (24) mois, selon l'avis d'appel international qui court jusqu'au 22

mars 2018 à 08 heures 45 minutes TU au plus tard et par lequel le ministère togolais des Infrastructures et des transports, représenté par la Direction générale des travaux publics, invite les entreprises admises à concourir en présentant leurs offres sous pli fermé. Ces offres doivent être rédigées en français et accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un montant au moins égal à huit cent millions (800.000.000) francs Cfa ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. Les offres doivent être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres ; la garantie de soumission, elle, expire 28 jours après l'expiration de la validité des offres.

Systèmes informatiques douaniers interconnectés au sein de l'UEMOA

L'opérationnalisation entre le Burkina et le Togo attendue en mars prochain

** Le temps de passage aux PCJ de Cinkansé réduit de 2-3 jours à 1-2 heures.*

Lentement mais sûrement, l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers entre le Burkina Faso et le Togo se concrétise. Ce projet, comme l'avait souhaité Alain Séraphin Pykbougoum, Directeur de l'Union Douanière et de la Libre Circulation de l'Uemoa, le 7 décembre dernier à Tenkodogo au cours de la rencontre d'échanges entre les acteurs de sa mise en œuvre, démarrera d'ici la fin du mois de mars, souligne-t-on de source officielle de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Ce, au grand bonheur des usagers de cet axe par lequel transite environ 39% des marchandises importées au Burkina Faso.

Le mardi 16 janvier 2018, il a été procédé à la Direction générales des douanes du Burkina Faso à la réception technique et provisoire des équipements, soit 80 ordinateurs, 80 imprimantes, 6 ordinateurs portables, 80 onduleurs de 1500 VA, 2 onduleurs de 10 KVA, 3 serveurs et 10 équipements réseaux ont été reçus, don de l'agence japonaise de coopération, la Jica. De source officielle burkinabé, ceci devrait faciliter les opérations de transit des marchandises destinées au Burkina Faso, au Togo, au Mali et au Niger, réduire le temps de passage aux frontières notamment à Cinkansé, actuellement de 2-3 jours, à 1-2 heures, favoriser la rotation des véhicules de transport de marchandises le long des



corridors Lomé-Cinkansé-Ouaga-Makalondi-Niamey et Lomé-Cinkansé-Ouaga-Hérémakoro-Bamako, et contribuer à la fluidité des trafics, conformément aux objectifs du projet d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers entre le Burkina Faso et le Togo. Des équipements similaires devraient être reçus au Togo prochainement, pour leur installation et au test en vue de leur opérationnalité, précise-t-on de même source.

Pour équiper les administra-

tions douanières, l'UEMOA a mobilisé, grâce à l'appui financier de la JICA, quelque 400 millions de francs Cfa, soit 200 millions pour chaque pays. L'apport de ces équipements est considérable, estime-t-on, parce qu'ils vont occasionner l'accroissement du trafic de transit et des échanges, la réduction des coûts généralisés du transport, l'amélioration de la sécurité routière et la lutte plus efficace contre la fraude et les frais illicites.

Le concept "Graines du Togo 2018" prend corps Claude Le Roy à la recherche de vrais talents togolais

Après le Cameroun et le Ghana, le Togo s'essaie au concept "Graines du Togo 2018". C'est la nouvelle trouvaille du sélectionneur togolais, le français Claude Le Roy pour offrir à l'équipe nationale togolaise de football plus d'une génération de talents sportifs. Le ministre des Sports, Guy Madjé Lorenzo et le président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), le Col. Guy Akpovy ont pris part à la cérémonie de lancement.

Hervé A.

Lancé le 18 dernier à Lomé sous le parrainage du Chef de l'Etat, le concept "Graine du Togo 2018" se veut un espoir pour le football togolais de fleurir à nouveau et ce, pour longtemps. Le projet consiste en la détection de nouveaux talents : recruter de jeunes joueurs (filles et garçons) de football sur toute l'étendue du territoire, organiser des championnats dans toutes les préfectures du Togo, devant permettre au sélectionneur et à son staff de découvrir de jeunes talents pour une redynamisation des équipes du Togo. Ce vaste chantier va se dérouler en trois phases essentielles à savoir : la phase préfectorale qui a déjà débuté le samedi 20 dernier et va se poursuivre les 27 janvier et 10 février ; la phase régionale les 24 février, 3 et 10 mars et la grande finale le 22 avril de cette année. La

participation est ouverte aux jeunes garçons nés entre 2002 et 2005 et aux filles nées entre 2000 et 2003. Tous ces jeunes auront à convaincre de quatre choses que sont : la technique, le physique, le mental et le spécifique.

"Nous voulons tanner et faire un maillage de tous les jeunes joueurs et joueuses pour qu'à la fin, voir quels sont les centaines des meilleurs footballeurs du pays dans les catégories d'âge", a indiqué le sélectionneur togolais Claude Le Roy, promoteur du projet. Il précise qu'à cette étape, il ne s'agit pas de choisir en fonction de poste important, mais de la particularité que dégage chaque enfant dans telle ou telle discipline. "Il s'agit des épreuves de vitesse, de puissance relative, la jonglerie et surtout l'appréciation qu'il y aura dans le jeu parce que ce qui compte c'est ce que le joueur est capable



de faire. À cet âge, ce n'est pas le poste le plus important mais une addition des performances dans les diverses disciplines", a-t-il mentionné.

Financé à près de 90 millions et plus précisément à hauteur de quatre-vingt-neuf millions six cents mille (89.600.000) francs cfa, le projet ne manque pas de soutiens financiers. La Brasserie "BB de

Lomé" et Togo Cellulaire, filiale du groupe TogoComen sont les partenaires financiers. La Brasserie BB pour sa part, va, avec sa marque Youki, éjecter les 2/3 des fonds soit un total de 60 millions.

Disposé à accompagner le projet jusqu'à la fin de l'aventure, Thierry Feraud, Directeur Général de la Brasserie BB pense que c'est "une aubaine pour les enfants de vivre l'expérience Youki".

Le ministre Guy Madjé Lorenzo en charge du ministère de tutelle de l'événement a, quant à lui, encouragé les porteurs du projet et exhorté les uns et les autres à le prendre au sérieux. "Graines du Togo 2018" n'est pas une expérience hasardeuse car, il a déjà fait ses preuves dans d'autres pays. Lorsque ces graines vont germer, elles permettront au Togo de disposer de plusieurs générations de footballeurs et footballeuses", a-t-il insisté.

CHAN 2018

Les affiches des quarts de finale

Le Championnat d'Afrique des nations de football entre dans sa phase décisive, samedi, avec les quarts de finale. Quatre grosses affiches sont au programme. Le Maroc, le pays hôte ouvre le bal face à la Namibie, au stade de Casablanca.

Le Maroc, pays organisateur et premier de la poule A affronte la Namibie dans un contexte où le public sera acquis à sa cause. Mais les Namibiens ambitieux qui font partie des équipes à n'avoir perdu aucune rencontre au premier tour ne se pas une proie facile.

Les débats seront plus équilibrés entre la Zambie et le Soudan. Avantage cependant à la Zambie qui a fait forte impression au premier tour dans la poule B. Notamment avec une ligne offensive efficace (6 buts) conduite par Augustin Mulenga.

Les deux dernières affiches des quarts de finale se disputeront dimanche. Avec un duel indécis entre le Congo et la Libye. Vainqueur de la compétition en 2014, en Afrique du sud, la Libye a obtenu son ticket pour les quarts de finale dans les dernières secondes de son ultime match de groupe contre le Rwanda (1-0). Une qualification in-extremis qui a boosté le moral de la troupe à Darkonovic. Mais il en faudra plus pour ébranler les Congolais qui ont démontré qu'ils ont des arguments techniques, tactiques et athlétiques pour aller loin dans la compétition.

Enfin, les Super Eagles du Nigeria sont les favoris de leur face-à-face contre l'Angola dans le dernier quart de finale de cette compétition. Le seul représentant de l'Afrique de l'ouest, dans ce top 8, mise surtout sur ses qualités athlétiques et sa combativité pour surprendre les Palencas negras locaux.

FOOTBALL/COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026

Le Maroc mise d'abord sur l'Afrique pour décrocher l'organisation

Candidat déclaré à l'organisation du Mondial 2026, le Maroc a organisé, mardi, sa première conférence de presse pour présenter son projet à Casablanca. Pour obtenir l'organisation de l'événement, le Royaume mise sur le soutien du continent africain.

Alors que la candidature commune des Etats-Unis, du Canada et du Mexique semble disposer d'une longueur d'avance pour remporter la mise, le pays des Lions de l'Atlas ne veut rien lâcher.

"Nous allons mettre toute notre énergie, notre dossier est et sera irréprochable. Certains disent qu'on a pris du retard, mais nous sommes capables d'une remontada", a déclaré Moulay Hafid Elalamy, le président du Comité d'organisation.

"La FIFA sait que nous sommes capables de réaliser de grandes compétitions. La stabilité de notre

pays pour les investisseurs est un atout. Le Maroc est à 14 km de l'Europe et le fuseau horaire joue en notre faveur. Le fan de football va découvrir un pays tolérant, authentique, et passionné de football", a-t-il expliqué.

"Notre candidature ne sera pas seulement marocaine, elle sera africaine", a en outre souligné le dirigeant.

Pour la première fois, chacune des associations membres de la FIFA va voter pour désigner le pays-hôte le 13 juin prochain. 104 voix seront nécessaires et l'Afrique en compte déjà 53 à elle



seule, surtout que le président de la CAF, Ahmad, a appelé à soutenir massivement le Maroc.

Après ses échecs en 1994, 1998, 2006 et 2010, le Maroc es-

père bien que cette année sera la bonne. "Le Maroc est mobilisé en entier. Ce n'est pas une candidature de figurant, c'est une vraie candidature!", a conclu Elalamy.

Pour Aubameyang, Dortmund s'agace

Souhaitant quitter le Borussia Dortmund cet hiver, l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang figure dans les petits papiers d'Arsenal. Mais pour l'instant, les deux formations ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente et la lenteur des négociations agacent le club allemand.

Dores et déjà ok pour rejoindre Arsenal avec à la clé un salaire annuel de 10 millions d'euros, l'ancien Stéphanois attend simplement un accord entre les deux formations. Et pour l'instant, les négociations bloquent toujours. Dortmund commence à s'agacer... En effet, depuis le début des discussions, les Gunners refusent de satisfaire les exigences financières du BVB, qui réclame 70 millions d'euros pour laisser filer le joueur de 28 ans.

Pour l'instant, le club allemand a repoussé deux propositions de l'équipe londonienne estimées à 50 puis 58 millions d'euros. Toujours intransigeants concernant le prix de départ de l'ancien Stéphanois, les dirigeants de Dortmund s'agacent par rapport à la lenteur de l'avancée des discussions selon les informations de Kicker. Si Arsenal ne réalise pas un effort financier sur ce dossier, ce transfert pourrait même capoter d'après le média allemand.

Cependant, cette menace semble être un coup de pression de la part de Dortmund pour faire plier Arsenal. Alors que l'attitude d'Aubameyang est de plus en plus critiquée au sein même du BVB, son départ paraît inéluctable.

UEFA NATIONS LEAGUE/

Le trophée et l'hymne dévoilés

Le trophée de l'UEFA Nations League, qui s'inspire du logo de la compétition pour la première fois, et l'hymne ont été dévoilés, mercredi, lors du tirage au sort 2018/19 à Lausanne.

C'est le président de l'UEFA Aleksander Čeferin qui a dévoilé le trophée juste avant le tirage. Pour la toute première fois pour une compétition de l'UEFA, il s'inspire du logo de l'UEFA Nations League.

Le drapeau qui représente les 55 associations nationales de l'UEFA en lice dans ce championnat (avec promotions et relégations) vient s'enrouler avec la plus grande élégance autour d'une hampe de drapeau. Le

trophée est entièrement composé d'argent sterling et comporte, à l'intérieur, les couleurs de la compétition. Le reflet de ces couleurs sur la surface argentée est l'une des caractéristiques qui font la particularité de ce trophée.

"Nous souhaitons vraiment que les gens réfléchissent à ce que ce trophée représente : la culmination d'une nation, un drapeau qui se lève", explique Helder Pombinho, directeur créatif de l'agence marketing responsable du trophée. "Quand ce trophée est brandi, c'est ce qu'on imagine, comme si on voyait les drapeaux de toutes les nations se lever,



comme lors du triomphe final."

Le trophée pèse 7,5 kg et mesure 71 cm. Les premiers lauréats de la nouvelle compétition le brandiront en juin 2019.

L'hymne a été enregistré auprès d'un orchestre philharmonique et de choristes qui chantent en latin. Les éléments classiques de l'hymne se mélangent à la musique électronique afin de donner un rendu contemporain et exclusif. L'hymne retentira sur toutes les plateformes, y compris à la télé, à l'entrée des joueurs sur le terrain et lors de cérémonies.

Pastore bien décidé à quitter Paris !

A en croire la presse italienne, Javier Pastore se serait entendu avec les Nerazzurri pour rejoindre l'Inter Milan dès cet hiver.

A moins d'une semaine de la fin du mercato hivernal, les zones d'ombre ne manquent pas autour du PSG. Si le club de la capitale est parvenu à acter l'arrivée de Lassana Diarra, chargé de soulager Thiago Motta et Adrien Rabiot au milieu de terrain, il n'a en revanche toujours pas finalisé le moindre départ. Et ce alors que les dirigeants parisiens doivent vendre pour quelque 70 millions d'euros d'ici le 30 juin prochain afin de respecter les contraintes du Fair-play financier.

Mais alors que Lucas tarde à trouver un club prêt à déboursier les 25 millions d'euros réclamés par le PSG, Javier Pastore pourrait devancer son coéquipier parisien. A en croire la Gazzetta dello Sport, l'Argentin aurait en effet donné son aval à l'Inter Milan en vue d'un transfert cet hiver. Mais si l'Argentin s'est donc entendu avec les dirigeants lombards, son transfert reste hautement hypothétique.

Lutte contre la déforestation et le changement climatique au Togo Le Consortium Femmes REDD+Togo à la pointe via la messagerie WhatsApp

Jean AFOLABI

Brigitte Acakpo-Addra travaille depuis plusieurs années dans la protection de l'environnement au Togo. Son pays a accompli des progrès encourageants sur le plan de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (ou «REDD+» dans le jargon onusien de la lutte contre le changement climatique). Mais, regrette-t-elle, les femmes n'ont pas été suffisamment associées aux activités menées dans ce domaine ni aux processus de décision. Dérèglements du climat, régimes fonciers, effets néfastes de la déforestation : on ne leur a pas donné les moyens de mieux maîtriser et gérer ces enjeux, rapporte la Banque mondiale dans un article.

Parce que les Togolaises jouent un rôle considérable dans l'exploitation des forêts et qu'elles y puisent des ressources essentielles à leurs moyens de subsistance

sagerie WhatsApp. Grâce à ces rencontres virtuelles, les participantes ont pu élargir leurs connaissances sur le changement climatique et la réduction des émissions dues à la déforestation dans leur pays. Un travail de communication qui a pour effet d'accroître la participation des femmes en leur permettant d'intégrer des activités axées sur la préservation des forêts dans leurs associations respectives.

«En participant au groupe WhatsApp, je comprends mieux le changement climatique et la pertinence du processus REDD+ au Togo. Et je peux partager mes connaissances dans le cadre d'autres rencontres et au sein de mon association», témoigne Kokoe Mawulolo Logosu-Teko. Les réunions virtuelles ont également permis de coordonner les initiatives du consortium. Au mois de mai dernier, une «tournée de sensibilisation nationale» dans 60 localités a assuré la promotion de pratiques respectueuses des

valoriser le rôle socioéconomique des femmes mérite d'être saluée. C'est aussi un exemple dont pourraient s'inspirer d'autres pays soucieux d'associer davantage les femmes à la préservation des forêts, admet la Banque mondiale.

En ce qui concerne la Banque mondiale, le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation continue d'aligner ses activités sur la stratégie institutionnelle en matière de genre et d'égalité des sexes. Concrètement, il s'agit de veiller à ce que les femmes soient traitées en partenaires et pleinement associées à la conception et à la mise en œuvre des projets de préservation des forêts. En s'appuyant sur cette stratégie et sur le plan d'action qui l'accompagne, le FCPF collabore avec les pays pour identifier les nouvelles initiatives qui pourront servir d'amorce à l'intégration systématique de la question des femmes dans les programmes de réduction des émis-



(nourriture, combustibles, plantes médicinales, etc.), Brigitte Acakpo-Addra est convaincue qu'il faut faire bouger les choses. Elle crée en 2016 le Consortium Femmes REDD+Togo (CF-REDD+), une plateforme de coordination nationale qui rassemble les membres des organisations féminines engagées dans la gestion des ressources forestières. Le consortium compte 62 membres, âgées de 30 à 60 ans et originaires des cinq régions administratives du pays.

Très vite, cependant, note la Banque mondiale, la jeune femme comprend qu'il sera difficile de réunir régulièrement les membres du groupe en raison de leur éparpillement géographique. Elle a alors l'idée de passer par WhatsApp. Le CF-REDD+ va utiliser l'application mobile pour organiser des réunions hebdomadaires d'information et de formation sur la préservation des forêts au Togo. La participation est au rendez-vous : aujourd'hui, 64% en moyenne des membres du consortium prennent part à ces réunions à distance, pilotées par Brigitte Acakpo-Addra ou ses collaboratrices via la mes-

forêts auprès de quelque 7 000 femmes et 300 hommes. Cette campagne avait notamment pour objectif de promouvoir l'utilisation de foyers améliorés afin de réduire celle de charbon de bois. «Ces initiatives montrent aux femmes qu'elles peuvent être des actrices du changement et qu'elles ont la capacité de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'accroître la représentation féminine dans les activités du processus REDD+», explique Brigitte Acakpo-Addra.

La présidente du consortium a récemment été choisie pour représenter les femmes au sein du Comité national REDD+, plus haut organe décisionnel du pays en la matière. Ses projets pour la suite ? Continuer à promouvoir une exploitation plus respectueuse et durable des forêts auprès d'un plus grand nombre d'habitants, créer des comités de suivi dans les villages, mais aussi aider des pays comme le Burkina Faso et Madagascar à fédérer les femmes autour de cet enjeu. L'action menée par le CF-REDD+ pour lutter contre la déforestation au Togo et

sions dues à la déforestation.

À cet égard, l'exemple du Togo s'avérera particulièrement utile. Il s'agit d'une illustration concrète de ce que représente le processus REDD+ : à savoir non seulement un engagement à réduire l'empreinte carbone liée à la déforestation, mais aussi un vecteur pour ancrer l'inclusion sociale et l'égalité des sexes dans le développement durable, pointe la Banque mondiale.

De retour d'une mission humanitaire à Agou Nyogbo

Travailler en France avant de repartir au Togo

Laura Guérin habite à Mellé (Ille-et-Vilaine). Agée de 20 ans, elle revient d'une mission humanitaire de deux mois au Togo, rapporte le quotidien *Ouest-France*. Elle va maintenant travailler en France avant de repartir plus tard. La jeune fille possède un diplôme d'aide-soignante. Son ambition serait de pouvoir voyager tout en se rendant utile. Pour ce faire, la jeune fille a rencontré les responsables d'*Afrique positive*, lors d'un forum à Vitry. *Afrique Posi-*

Extension du réseau électrique de Lomé, pistes rurales et zones coton et café-cacao L'AFD, l'Union européenne et l'Allemagne mettent 40 milliards au Togo

L'Agence française de développement (Afd), l'Union européenne et l'Allemagne, à travers la Banque allemande de développement (KfW), renforcent leur partenariat avec le Togo, en signant, mardi 23 janvier à Lomé, trois (3) conventions de financement avec le ministre des Finances, à savoir : deux financements en faveur de l'extension des réseaux électriques de la ville de Lomé et une convention pour renforcer le réseau de pistes rurales et ainsi appuyer le développement des zones de production du coton, du café et du cacao et améliorer les conditions de vie des populations. Par ces conventions, il est mis à la disposition de l'État togolais un montant total de 57,8 millions d'euros, soit environ 37,9 milliards de francs Cfa, sous forme de prêts concessionnels et de subventions, indique un communiqué de presse.

Le texte précise que ces accords marquent la reprise des prêts souverains de l'AFD au Togo, suite à l'accord FMI signé en mai 2017. Ce premier prêt AFD (30 millions d'euros), combiné à une subvention déléguée de l'Union européenne (7,8 millions d'euros) et de la KfW (10 millions d'euros), visent à sécuriser et à stabiliser l'approvisionnement en électricité de la région métropolitaine de Lomé, tout en contribuant à la réduction des pertes techniques et commerciales. La fiabilité du réseau de distribution d'électricité étant essentielle pour le développement industriel et commercial du Togo, elle soutient la création d'emplois et peut ainsi contribuer à la croissance durable de l'économie togolaise.

Ces financements permettront d'étendre le réseau de distribution électrique de Lomé à travers l'installation de lignes basse et moyenne tension, la construction d'un bureau de télé conduite et le raccordement de nouveaux abonnés. Chef de file d'un pool de bailleurs composé de l'Union européenne et de la KfW, l'AFD

appuie la mise en œuvre du schéma directeur des investissements de la CEET – Compagnie énergie électrique du Togo –, élaboré en 2014, à travers un premier projet. Coût global du projet : 47,8 millions d'euros (31,4 milliards de francs), dont 30 millions d'euros de prêt souverain concessionnel de l'AFD, 7,8 millions d'euros de ressources issues du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED)/

concessionnel, en complément des 17 millions d'euros de subvention déjà accordés par la Coopération allemande au développement à travers la KfW dans le cadre de ce projet. Ces financements contribueront au développement économique des zones de production de coton, de café et de cacao par l'amélioration de l'accès des exploitations agricoles, aux moyens de production et aux débouchés. Ils permettront éga-



PASET 1 (Programme d'Appui au Secteur de l'Energie au Togo), et 10 millions d'euros de subvention du Ministère allemand de la coopération économique (BMZ) à travers la KfW.

Ce projet vise à la fois une amélioration qualitative et quantitative de l'accès à l'énergie des populations et activités économiques, et contribue au redressement financier de la CEET par la réduction des pertes techniques et commerciales. En addition à un volet d'assistance technique de la CEET, le volet travaux du projet s'articule autour de trois composantes : (i) l'extension et la densification du réseau électrique de distribution ; (ii) le renouvellement du centre de conduite du réseau ; et (iii) le raccordement de 20 000 nouveaux abonnés.

Dans le cadre de cet accord, relève le communiqué, l'AFD s'engage à mettre à disposition de l'Etat togolais, une enveloppe 10 millions d'euros (soit 6,6 milliards de francs) sous forme de prêt

lement une amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services de base.

D'un coût global de 35,4 millions d'euros, soit 23,4 milliards de francs (prêt AFD : 10 millions d'euros ; subvention KfW : 17 millions d'euros ; contribution Etat togolais : 7,9 millions d'euros et participation des filières : 500 000 euros), le Projet d'appui aux pistes rurales (PAPR) s'inscrit dans la continuité du Programme de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX 2006-2010), financé par l'Union européenne. La mise en œuvre de cette nouvelle phase vise à : (i) la réhabilitation de 900 km de pistes rurales dans les régions cotonnières ; (ii) la réhabilitation de 85 km de pistes rurales dans les zones de culture du café et du cacao ; (iii) l'appui à la mise en œuvre de la politique nationale d'entretien des pistes rurales et au renforcement de capacités institutionnelles.

sion car, «dans ce pays, c'est la famille qui s'occupe des personnes», explique Laura. *Ma mission s'est concentrée auprès d'une vingtaine d'enfants dans une école, et sous l'autorité de la tata, le nom donné à la maîtresse*. Elle raconte la difficulté à s'adapter à la nourriture (riz, manioc ou igname), sans oublier la température humide et chaude qui oscille entre 30 et 35°. Laura a interrogé une petite fille de 10 ans qui disait vouloir se rendre en

France, sur le pourquoi de ses motivations. «Elle m'a répondu : pour être libre. Car ici, nos vacances et notre temps libre après les cours on les passe aux champs, avec nos parents». Depuis son retour, Laura parraine deux enfants, Isaak et Jacques, et verse une somme de 70 euros (45 850 francs Cfa) par an ; ce qui permet de financer leurs fournitures scolaires, l'uniforme, les chaussures et les frais de dossiers.

Développement à la base/ en 2017

6 270 emplois durables créés, 277 infrastructures construites

Etonam Sossou

Selon les résultats de la dernière enquête QUIBB (*Questionnaire Union des Indicateurs de Base de Bien Etre*), l'incidence de pauvreté est passée de 61,7% à 55,1% entre 2006 et 2015 au Togo, soit une réduction de 6,63 points. C'est ce que révèle le rapport de performance du ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, présenté le 24 janvier lors de son traditionnel atelier-bilan. Aussi, les actions de ce ministère ont-elles abouti à la baisse des inégalités comme en témoigne le coefficient de Gini qui est passé de

0,361 à 0,380 sur la période 2006-2015 ; du taux de chômage des jeunes (15-35 ans) de 8,5% en 2011 à 4,5% en 2015.

Pour le compte de l'année 2017, les ressources mobilisées (20,87 milliards de FCFA au total) ont permis au ministère d'assurer la réalisation de projets qui touchent plusieurs domaines en occurrence : l'amélioration du cadre et des conditions de vie des communautés à la base, la mise en œuvre du Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes et du Plan d'Action Opérationnel de la Politique de la Jeunesse, la Promotion de la finance inclusive jusqu'en septembre 2017

et la Promotion de l'artisanat.

Ainsi pour permettre aux populations vulnérables de vivre dans de bonnes conditions, 277 infrastructures sociocommunautaires et économiques ont été mises en place et réhabilitées (60 salles de classes ; près de 70 unités d'infrastructures marchandes, 14 forages et mini aduction d'eau) sous la supervision de l'Agence nationale d'appui au développement à la base. En termes de renforcement de capacités et d'accompagnement pour les Activités Génératrices de Revenus, le nombre de groupements bénéficiaires, est estimé à 1700. Près de 89 000 élèves ont bénéficié de repas

chauds à l'école en 2017 tandis que 17 360 ménages ont été touchés par les transferts monétaires.

Sur le volet promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, les dispositifs du FAIEJ, du PRADEB, de l'ANVT et du PAIEJ-SP ont, au cours de l'année 2017, créé près de 6 270 emplois durables essentiellement en faveur des jeunes et 22 130 emplois temporaires à travers principalement les travaux à haute intensité de main d'œuvre. Ils ont par ailleurs, mobilisé et mis à la disposition des jeunes entrepreneurs sous forme de crédit, plus d'un milliard six cent millions fcfa.

4 220 nouveaux volontaires, ont

été mobilisés et déployés sur toute l'étendue du territoire en 2017.

Pour faire de l'artisanat un levier de développement, outre le renouvellement des organes d'encadrement du secteur et la mise en place de la faïtière des chambres de métiers, les artisans ont été formés en entrepreneuriat et sur d'autres thématiques techniques et ont participé aux différentes foires nationales et internationales pour la promotion et la valorisation des produits artisanaux. La mission principale du ministère est de mettre en œuvre une politique de développement propauvre de proximité qui tienne compte des besoins fondamentaux

et réels des populations dans une approche participative et inclusive. Elle se concrétise à travers des politiques et stratégies dont découlent des plans d'actions opérationnels, programmes, projets. Ces différents projets et programmes sont déclinés en activités inscrites dans un plan d'actions annuel qui est mis en œuvre et évalué. Pour le compte de l'année 2017, le taux moyen d'exécution de la lettre de mission du ministère est de 96%, le taux de réalisation physique moyen du PTBA est de 87,89%. Sur le plan financier le taux moyen d'engagement est de 99,95%.

Pour les femmes

L'autonomisation favorise l'émancipation

Des femmes se lancent de plus en plus dans l'apprentissage des métiers pour être autonomes et plus respectées dans leur communauté. Conscientieuses dans leur travail, elles sont plus appréciées et moins enclines à vouloir à tout prix vivre au dépend de leur mari et risquer d'être maltraitées.

« Quand je vois toutes les humiliations que ma tante subit dans son foyer, je suis encore plus motivée à bien maîtriser la couture. Ma tante ne sait rien faire, son mari s'occupe de tout et n'a aucune considération pour elle », explique Gina, mariée et mère de trois enfants, assise dans son atelier de coiffure. Comme d'autres

filles, elle s'est lancée dans l'apprentissage d'un métier au point de concurrencer les hommes. D'autres montent des ateliers, les gèrent et utilisent de la main-d'œuvre masculine. Du coup, elles mènent calmement leur vie.

Grâce à cette vie professionnelle, elles s'autofinancent et supportent mieux leurs charges familiales notamment, le loyer, les frais scolaires, les soins médicaux, la nourriture... C'est le cas de Myriam, qui s'est lancée dans l'entretien et la réparation des frigos. Cette jeune femme de 35 ans, mère de trois petits enfants est employée à l'atelier « Froid Plus ». Grâce à ce métier, ses enfants étudient dans une école privée bien ré-

putée où évoluent la plupart des enfants des hommes d'affaires et des responsables de l'administration.

Piliers de la famille

Au quartier Anomé, au garage « Dieu est capable », trois femmes garagistes réparent des véhicules. A l'instar de leurs collègues hommes, elles se couchent sans inquiétude en dessous des véhicules pour les réparer, placent et remplacent des amortisseurs des véhicules, etc. Avec cet emploi, ces femmes sont considérées comme le pilier de leurs familles. L'une d'elles fait étudier d'ailleurs ses petits frères à l'université et supporte toute sa famille. « J'ai compris dans la vie, qu'il faut toujours tenir jusqu'au bout et devenir autonome. Je m'apprends



à ouvrir mon propre garage car je me suis procuré une boîte d'outillage, des dés, passepartout, une machine à souder et un groupe électrogène », assure, joyeusement, Mawunyo Edoh qui croit dur comme fer voler de ses propres ailes dans l'avenir. Pierrette Abui, sa collègue, spécialiste dans la réparation des pompes à essence, ajoute qu'elle ne pense plus au mariage. Elle s'oppose au mariage où les hommes pensent qu'une fois mariée, l'épouse est considérée comme une gardienne de la maison et souhaite que la loi sur la famille soit modifiée. Dans le Code de la famille togolais en effet, l'homme est le chef du foyer. Une disposition qui

pousse certains hommes à narguer et dominer leurs épouses. Par ailleurs, dans la tradition de la région, une femme qui n'est pas mariée, même si elle est riche, fait généralement l'objet de mépris et des critiques de la part de sa famille et de son entourage. Mais sous l'influence d'une nouvelle génération de femmes travailleuses, célibataires et fières, cette mentalité tend à disparaître.

Travailleuses, célibataires et fières

Ces femmes travailleuses se distinguent dans leurs métiers. La plupart des réparateurs et couturiers sont souvent mal vus, accusés de ne jamais tenir les délais, ce qui n'est

pas le cas de femmes. Dans les ateliers gérés par ces dernières, l'honnêteté et la dignité priment. Elles font tout pour briser la mauvaise réputation qui caractérise leur métier, comme entretient cet agent de la douane, rencontré dans un atelier de couture : « J'ai failli être arrêté car je voulais à tout prix battre un tailleur qui m'avait promis être prêt avec la veste que je devais porter le jour du mariage de mon cousin. Et pourtant, il n'avait même pas commencé à la coudre. J'avais juré ne plus faire coudre les habits. Heureusement que les femmes sont venues. Elles au moins essaient de respecter le délai et se montrent très honnêtes ».

Se servant des exemples d'autres femmes, certaines jeunes femmes célibataires, étudiantes, ne se gênent plus pour vivre seules. Leurs oncles et frères comprennent enfin qu'elles peuvent mener leur vie sans nécessairement être sous le toit conjugal. « Au lieu que ma soeur aille vivre dans un foyer avec un homme irresponsable, vaut mieux qu'elle reste seule », pense Matthieu, un opérateur économique.

TOGO CELLULAIRE

LISTE DES GAGNANTS DU 6^{ÈME} TIRAGE DU GRAND JEU « KDO TMONEY »

MOTO	DOTATION TMONEY 75.000F CFA	DOTATION TMONEY 10.000F CFA
90 55 88 88	90 48 88 49	91 62 56 30
90 61 39 96	90 35 16 22	91 11 39 88
91 06 25 56	90 04 56 53	70 18 14 31
91 11 05 20	90 05 77 32	90 13 63 48
	91 97 95 95	91 77 80 12
	92 66 86 07	90 04 71 08
		90 24 83 31
		92 16 47 56
		91 25 84 46
		92 71 37 48
		90 49 41 15
		91 90 91 00
		90 34 27 08

ORDINATEUR PORTABLE

90 15 18 77
70 23 58 61
90 89 58 68

FORAITS PACKAGES (50 MINUTES + 50 SMS + 1GO)

90 04 85 34	90 09 04 91
70 01 40 34	90 49 84 46
93 41 04 85	90 04 59 01
90 71 94 27	90 09 45 78
91 82 29 98	92 02 06 60
91 13 70 59	90 38 35 39
90 24 00 69	92 20 44 22
92 51 07 88	

Voiture Nissan Kicks 2017
90 29 24 29

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1409 DE LOTO BENZ DU 17 Janvier 2018

Ce mercredi 24 Janvier 2018, le tirage de Loto Benz porte le N°1410. Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, des gros lots ont été enregistrés à LOME et à ADETA. Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé deux lots de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 16.000.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 60227, 30132, 60046, et 5033. A ADETA, c'est un lot de 1.250.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA qui ont été enregistrés sur points de vente 40124 et 40129.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1410 de LOTO BENZ du 24 Janvier 2018

Numéro de base

51
16
42
25
04